

Assemblée Générale 2019

Le mot du Président

Si 2017 fut une année sanitaire globalement calme, 2018 aura récupéré le « retard », si je puis ainsi m'exprimer !

Qui l'aurait cru, lors de notre précédente assemblée générale, quand nous évoquions les risques de maladies liées à la faune sauvage... que débarquerait peu après chez nous la Peste Porcine Africaine, ruinant les espoirs de développement d'éleveurs lancés en ces temps pourtant difficiles dans la spéculation porcine.

Qui aurait cru en 2018 lors de nos assises sanitaires en 2018, qui sensibilisaient nos vétérinaires à la menace de la besnoitiose bovine, que cette dernière serait diagnostiquée sur un taureau wallon, importé voici 5 ans ?

2019 prend le même chemin... Qui croyait encore que la fièvre catarrhale ovine puisse faire une incursion en Wallonie, tant elle semblait cantonnée outre-Quéivrain ?

A cela faut-il encore ajouter la succession d'évènements anéantissant les certitudes des éleveurs et ébranlant leur détermination à exercer leur métier avec fierté et confiance: le scandale Veviba, les re-contaminations IBR, l'augmentation des foyers de salmonellose bovine, l'influenza dans les exploitations avicoles, la remise en cause de nos statuts sanitaires par la nouvelle loi de santé animale... Aucun secteur de l'élevage n'est épargné.

Qu'on se rassure cependant: nos équipes, associées aux partenaires actifs en santé animale, ont parfaitement appliqué les procédures de surveillance et de gestion de crise, sans quoi je n'ose imaginer ce qui aurait pu se passer.

Toutefois, force est de constater qu'il s'agit toujours d'actions appliquées a posteriori ! Trop souvent, les mesures de biosécurité sont insuffisantes, voire négligées là où l'on sacrifie la protection de nos troupeaux sur l'autel de la facilité, de la rentabilité et de l'intérêt individuels.

Les rouages nécessaires à la mise en place d'une politique sanitaire préventive sont pourtant en place... mais les outils sont sous-employés: Kit achat, kit autopsie, kits diarrhée et respiratoire, Protocole avortement, plans de lutte volontaire, formations Altibiotique, sans oublier les nouveaux services disponibles sur notre portail CERISE.

Y recourir, c'est au moins anticiper et au mieux empêcher l'apparition de maladies préjudiciables à la santé animale et au commerce. J'ai la prétention de croire que les actions sanitaires collectives développées à l'ARSIA s'avèrent plus que jamais incontournables. Si chaque éleveur est responsable de la santé de son cheptel, cette gestion individuelle n'a toutefois aucune chance d'aboutir, au regard des risques liés au voisinage et à l'environnement.

Nous n'avons pour notre part d'autre ambition que de maintenir notre système collectif de surveillance et d'alerte le plus performant et le plus réactif possible, afin de maîtriser les conséquences des accidents sanitaires.

A cet effet, il nous faut continuellement adapter nos pratiques pour conjuguer rentabilité, contraintes sanitaires et attentes des consommateurs. Nous défendons ainsi le principe d'une dématérialisation intelligente qui permet à chaque intervenant de la chaîne alimentaire le partage sécurisé des informations pertinentes relatives à la traçabilité, à la santé et au bien-être de nos animaux.

Nos équipes techniques, administratives et vétérinaires travaillent quotidiennement et en flux tendu dans le souci de garantir un élevage sain « de corps et d'origines », aux éleveuses et éleveurs. Qu'elles en soient ici vivement remerciées !

Jean Detiffe
Président de l'ARSIA

Départ...

Après 38 ans au service des Fédérations de lutte puis de l'ARSIA, Pierre THIANGE, Directeur des ressources humaines, prendra sa retraite le 1^{er} août prochain.



Ingénieur industriel, il fut tout au long de sa carrière « au four et au moulin ». Voyez plutôt... La lutte contre la brucellose et l'amélioration des « 5 tests », le développement de la technique d'analyse par ELISA et l'automatisation des tests sérologiques de masse avec l'intégration du TECAN au laboratoire, outils incontournables de la lutte contre la brucellose et d'autres maladies de troupeau ensuite, la mise en place de l'indispensable système « Qualité » pour une asbl telle que l'ARSIA, la reprise et la gestion de l'important service des ressources humaines, ... pour ne citer que les grands chantiers qu'il a mené avec assiduité et, en bon ingénieur, ingéniosité, dont aussi dans sa foulée énergique le dernier et pas le moindre, l'extension du site de Ciney.

Merci Pierre, pour ton investissement précieux et sans limite! Très heureuse et longue retraite, au nom de tous tes collaborateurs et du Conseil d'administration de l'ARSIA.

Lui succède à la direction des ressources humaines, Thibault De Cnop, Ingénieur de gestion, à qui nous souhaitons bienvenue et succès dans sa nouvelle fonction au sein de notre asbl.

Nous répondons à toutes vos questions lors de la Foire de Libramont
Notre stand se trouve dans le hall 1

Formations bovins / ovins / caprins, Location matériel d'élevage

Et l'Autocontrôle

Traçabilité, CERISE mobile, Biobanque ...

Plans de lutte obligatoire IBR et BVD, ...

Plans de lutte volontaire paratuberculose, néosporose ...

... et le plan SDRP !

Echos de l'Assemblée générale de l'ARSIA

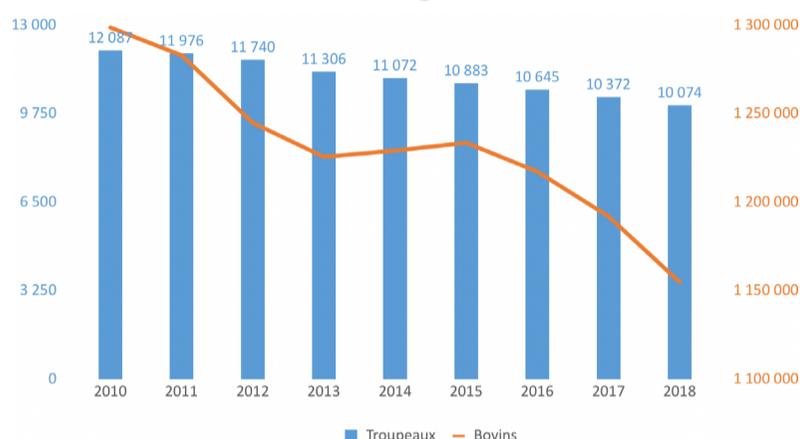
Activités 2018 de l'asbl en chiffres

Avant de présenter les activités en 2018 de l'ARSIA, le Directeur Général Marc LOMBA a rappelé la vocation première de l'asbl : aider ses membres et le tandem éleveur - vétérinaire à améliorer et maintenir l'état sanitaire du cheptel wallon et répondre aux attentes des autorités en matière d'identification et de santé animales. Pas moins de 143 personnes motivées et à votre service remercient les éleveurs et vétérinaires pour leur confiance.

Troupeaux actifs



Elevage bovin



En élevage bovin, la lente mais constante érosion du nombre de troupeaux bovins se maintient, à hauteur de 2%, depuis 10 ans.

1 154 961 bovins en Wallonie : en diminution eux aussi, soit 1 à 1,6% par an.

Les naissances sont stationnaires (près de 450 000 veaux en 2018), les mortalités (chiffres 2018 Rendac) sont stables (+/- 5% du cheptel wallon, et ce depuis 10 ans), les achats diminuent légèrement (88 566 bovins achetés) et nous exportons 5% de notre cheptel.

Bouclages



Le nombre de bouclages se maintient... contrairement aux rebouclages, problème suivi avec attention à l'Arsia, en hausse depuis 2017 (111 360) - après avoir atteint un minimum en 2013 (53 878). C'est la conséquence de la modification des trocarts pour assurer la biopsie d'oreille, étape incontournable de la lutte BVD, mais des améliorations techniques sont en cours. Par ailleurs, les premières interventions financières, calculées au prorata des taux de pertes antérieurs de l'élevage ont permis jusqu'à présent d'indemniser près de 4 750 troupeaux concernés pour une somme de 31 086 €. D'autres interventions sont programmées en 2019 et 2020.

Autocontrôle



Anticiper les erreurs possibles pour mieux aider les détenteurs ! Tant au bureau que sur le terrain, notre équipe Autocontrôle assure la cohérence entre les bases de données et les réalités du terrain. Ce qui peut être perçu comme une charge aux yeux de certains n'en est pas moins un élément indispensable au bon fonctionnement de notre système national de traçabilité, garant de la stabilité et la sécurité sanitaires.

Dématérialisation



Le dossier de la dématérialisation avance, l'échéance étant en 2020. La boucle électronique pourra à terme être utilisée dans la gestion quotidienne de l'élevage, notamment pour remplacer le collier. L'application mobile CERISE a été développée en 2018/2019.

CERISE



CERISE, le portail "à tout faire" de l'éleveur... : encodage et notifications rapides, inventaire en ligne, enregistrement simultané de données d'autres associations (awé, cgta,...), commandes de matériels divers d'identification, déclaration des vaccinations, réception des DAF, accès aux résultats d'analyses, aux statuts IBR des bovins et troupeaux belges, aux indicateurs et statistiques d'élevage, BIGAME, indicateurs multiples (SPOT et fiche Antibiogrammes), ...

Surveillance & Diagnostic

PAR JOUR :

- 930 dossiers créés
- 4 321 échantillons réceptionnés à traiter
- 7 758 analyses assignées
- 23 cadavres ramassés
- 76 ramassages chez les vétérinaires
- +/- 1 600 courriers (Email + poste)

La diffusion des résultats a évolué !

Les rapports (de même que les factures) sont disponibles en permanence sur CERISE, mis à jour automatiquement. L'envoi par Email est possible aussi sur simple demande tandis que les rapports « papier » sont strictement limités à des demandes ponctuelles.

Analyses



Le volume d'analyses a augmenté mais pas le nombre d'échantillons ; il faut y voir un souci d'économie à l'avantage de l'éleveur, car cela s'explique par une utilisation optimale de ces derniers (grâce à leur stockage temporaire) pour un maximum de tests. Le plus grand nombre d'analyses sont liées aux luttes contre l'IBR et la BVD.

Autopsies



Le Kit autopsie, né en 2018, a pour objectif premier d'augmenter de manière significative le taux d'élucidation. Les analyses sont réalisées de manière systématique en fonction de l'historique renseigné sur la demande. Le paiement est forfaitaire quel que soit le nombre d'analyses réalisées.



TOP 4 des pathologies bovines rencontrées à l'autopsie dans 90% des cas

1. Digestif (40%), principalement chez les veaux
2. Respiratoire (22%)
3. Septicémie (21%)
4. Péritonite (6%)

Avortements

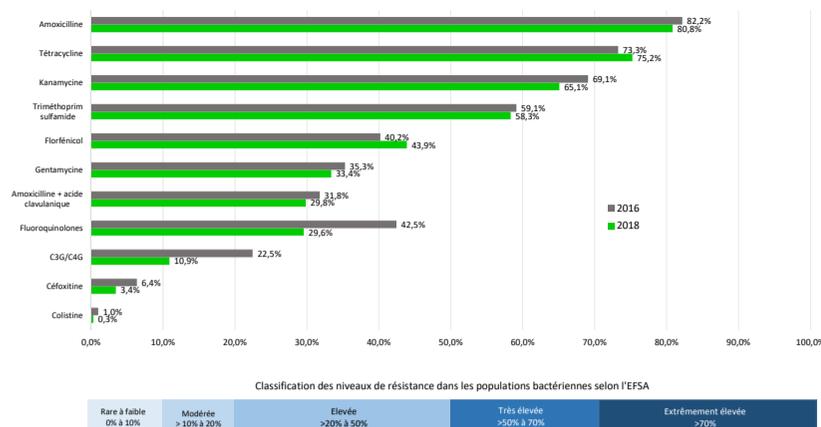


Chez les bovins, la néosporose, due au parasite *neosporea caninum*, reste la première cause d'avortement identifiée en Wallonie. En 2017 et 2018, le nombre de cas d'avortements dus à la salmonellose bovine a fortement augmenté, principalement en automne. Nous développons actuellement un projet visant à mettre en place un programme de lutte.



Chez les petits ruminants, les avortements sont principalement dus aux germes de la fièvre Q, la chlamydie, la toxoplasmose et la campylobactériose.

Lutte contre l'antibiorésistance



4 495
Antibiogrammes

En vert, on observe une **diminution globale des résistances** vis-à-vis des molécules critiques, avec toutefois une augmentation vis-à-vis de quelques molécules non critiques, assez logique compte tenu des contraintes appliquées dans le recours aux antibiotiques. Mais gardons-le à l'esprit: les antibiotiques, ce n'est pas automatique! Il faut agir de manière réfléchie et notamment en réalisant des antibiogrammes avant d'entreprendre un traitement.

L'achat d'un **séquenceur à haut débit** nous permet désormais d'identifier, à partir de l'ADN de la bactérie, des causes bactériennes jusqu'à ce jour inconnues (en jargon scientifique: la « métagénomique ») car indéterminables avec nos méthodes classiques. Trouver de suite le « bon » germe, responsable de la maladie permet ensuite de décider du bon antibiotique.

Ce séquenceur permet par ailleurs une analyse du génome de l'individu. En termes de traçabilité et de sélection génétique, il s'agit là d'un bond en avant. Cela vous est expliqué en page 3, car il s'agissait précisément du thème de la partie académique de l'Assemblée Générale.

Plans de lutte

Luttes volontaires paratuberculose et néosporose: 261 inscrits

Comme déjà dit dans une édition précédente, pour la paratuberculose, le taux d'assainissement est beaucoup plus rapide si l'on combine les deux plans de lutte, celui du contrôle laitier et celui de l'Arsia.

Lutte BVD

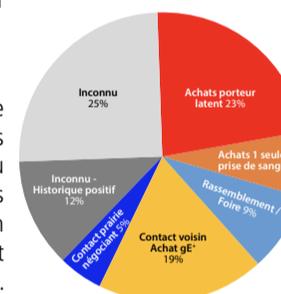
Diminution constante du nombre de naissances de veaux IPI: 0,10 %, soit 422 veaux IPI en 2018. Restons vigilant! Même si fin 2018, 4000 troupeaux étaient reconnus officiellement indemnes sur 8037 et peuvent donc arrêter le dépistage systématique à la naissance. Ce dernier reste toutefois conseillé car plus sûr en termes de détection, car précoce. Une ristourne de 2 €/test est accordée si le troupeau est reconnu indemne. Mais le dépistage sérologique est possible, à faire dans ce cas sur plus de 10 bovins âgés de 8-14 mois.

Lutte IBR

82 % des troupeaux sont indemnes d'IBR. Moins de 4 % des troupeaux sont encore I2. Si cette évolution garde le bon cap, le pays devrait être indemne au printemps 2021. Il reste toutefois des troupeaux I1 mais ils sont majoritairement de très petite taille. Seules les autorités sanitaires ont le pouvoir et les outils légaux pour remédier définitivement à ce problème de troupeaux sans statut.

Causes de perte du statut IBR

Fait à souligner: pour une part importante, c'est le commerce des animaux qui entraîne des réinfections: achats, foires et concours, contact avec un voisin qui a acheté un gE⁺ ou encore un voisin de pâture négociant ... et toutes les causes inconnues par manque d'un historique documenté. Quand on est indemne, il faut commencer par se protéger soi-même et ne pas penser que les autres font « ce qu'il faut » de leur côté.



Et une manne de projets pour 2019 dont nous vous tiendrons informé(e)s! ... CERISE mobile, en particulier, vous sera présenté à La Foire de Libramont, sur notre stand où nous vous attendons nombreux!

Les preuves pour garantir une viande belge sont-elles suffisantes ?

Telle était la question de la partie académique de l'Assemblée Générale, inscrite sous le signe de la traçabilité, celle de notre viande bovine, sujet d'actualité s'il en est.

En effet, la valeur d'un passeport bovin relève des informations sanitaires qu'il fournit, pour autant qu'elles soient à jour. La traçabilité des animaux vivants et après l'abattage est assurée ou presque ... car nous pouvons faire davantage encore! Grâce aux outils mis au point par nos services spécialisés en technique génomique, il est désormais possible de comparer l'ADN d'un morceau de viande à celui de la biopsie d'oreille réalisée à la naissance. Autrement dit, de garantir l'origine de n'importe quelle viande proposée sur nos étals. Ce système de traçabilité imparable annonce la fin des procédures malhonnêtes et irrespectueuses du travail de l'éleveur, qui le mérite tant au regard de la haute qualité de sa production. Cette fois, la boucle sera enfin ... bouclée!

Pour en parler en et en débattre avec la centaine de participants, trois orateurs « porte-parole » ont été invités à partager leur compétences et donner leurs points de vue: **Christel BUYSE**, Eleveuse à Bassilly, et 'fraîchement' élue administratrice à l'ARSIA, a développé le point de vue des éleveuses et éleveurs, **Julie FRERE**, porte-parole chez Test-Achats, a présenté les attentes des consommateurs, le **Dr Christian QUINET**, Directeur du Département Laboratoire et Diagnostic de l'ARSIA a dévoilé le projet Biobanque, banque d'ADN de l'ensemble du cheptel wallon.



Côté Elevage: Une meilleure traçabilité pour plus de transparence

De nombreux scandales s'enchaînent en amont ou en aval de l'éleveur, lequel en essuie les conséquences, rappelle d'emblée C. Buyse. « Les médias détruisent en deux minutes ce que nous mettons parfois deux ans à reconstruire ». Le consommateur lui, perd confiance et revendique la traçabilité comme une obligation. « Nous rencontrons pour notre part, éleveuses et éleveurs, des difficultés à communiquer à ce propos. »

Le système actuel de traçabilité via la conservation des oreilles à l'abattoir existe mais reste en pratique une gestion lourde. Chez Belbeef, un contrôle, complexe lui aussi, a été organisé pour la première fois de la fourchette à la fourche. Par ailleurs, des systèmes innovants existent

chez nous et chez nos voisins. En Suisse, on vérifie ainsi l'origine suisse des viandes étiquetées comme telle. Chez nous existe déjà en filière Bio la traçabilité par le prélèvement d'ADN auriculaire. « Nous devons nous aussi mener la réflexion sur de nouvelles pistes de travail ».

Les éleveuses et éleveurs attendent une traçabilité fiable, inviolable et complète de la naissance à la barquette de viande. L'origine belge du produit, surtout, doit être clairement établie! Mais à un coût abordable, réparti sur l'ensemble de la filière et répercuté sur le prix final du produit. A ce titre, ils demandent vivement un soutien politique face à la position inégale de négociation des éleveurs et aux défaillances de communication de la grande

Origine et lignes directrices de Belbeef

L'asbl Belbeef, créée en 1995, a été élargie en 2013 au niveau national afin d'offrir un système complet de certification de la viande bovine belge assurant que tous les maillons de la production de viande bovine belge et toutes les exigences communes des différents acheteurs soient réunis. L'objectif visé est de rationaliser le nombre de contrôles, d'analyses et les coûts liés, pour les agriculteurs. Le résultat est le Standard Belbeef.

distribution: absence de mention « Belbeef », appellations usurpées, étiquetage des produits transformés, etc... Des exercices ponctuels de traçabilité, des analyses systématiques sur tous les échantillons, tels que des prélèvements à l'abattoir (comme actuellement) ou le recours à l'ADN prélevé par les biopsies d'oreilles (ndlr: cf plus loin) sont devenus indispensables. C. Buyse conclut par une question ouverte, avec inquiétude et réalisme: « Comment faire en sorte que l'éleveur ne supporte seul toute la charge de la traçabilité ADN ? ».

Coté Consommateur: des attentes pour l'origine et la traçabilité de la viande

Unanimité

Selon une enquête menée par Test Achats (TA), 82 % des répondants souhaitent connaître l'origine de leur denrée alimentaire d'une manière générale et 48 % si le produit est belge. De même, d'après une étude du Bureau Européen des Consommateurs (BEUC), 70 % des consommateurs veulent connaître l'origine de ce qu'ils mangent mais point édifiant, ce pourcentage monte à 90 lorsqu'il s'agit de la viande et détail important, le pays d'origine, plus encore que la région, les intéresse. Ainsi l'appellation « UE » et « hors UE » ne suffit pas. Enfin et toujours dans le même sens, un rapport de la Commission Européenne (2013) confirme que 90 % des consommateurs européens sont soucieux de l'origine de la viande !

Sur base d'une étude suédoise, J. Frère ajoute que les restaurateurs eux aussi sont désormais

amenés à devoir répondre de l'origine de la viande servie, ce qui ne leur est pas possible le plus souvent. La viande, transformée sous toutes ses formes, souffre également d'un manque de clarté manifeste. Test Achats veut lui voir appliquée aussi l'obligation d'étiquetage. Si la Commission Européenne n'impose rien à ce jour, certains pays comme la France ont pris leurs dispositions. TA espère que l'UE va revoir sa copie dans les prochaines années à venir...

Commerce trompeur

En termes de marketing « de l'origine », l'indication de celle-ci sur un produit est un argument de vente. Certains produits à base de viande indiquent ainsi la mention « produit belge » ou encore affichent un petit drapeau belge. TA soulève toutefois la question de la véracité et de l'insuffisance de ces méthodes et revendique une indication obligatoire et uniforme de l'origine de la viande afin de remédier

au problème de l'information parfois trompeuse fournie aux consommateurs.

Un système de traçabilité infallible

La production alimentaire globale est toujours plus complexe, avec ses nombreuses étapes et intermédiaires. En cas de crise, le facteur temps est incontournable pour assurer aux consommateurs une sécurité alimentaire optimale laquelle doit retracer des lots, vite et sans ambiguïté. L'AFSCA organise des exercices pour tester les rouages de la traçabilité, notamment de la viande. Dans un rapport datant de 2008, le point à améliorer était effectivement la réactivité des opérateurs. En 2017, les contrôles étaient toutefois favorables pour la production animale à hauteur de 81,3 % (5520 opérateurs testés) contre 88,3 % en 2016, « preuve qu'il est nécessaire de maintenir les tests en

vue d'amélioration ».

« Notre système actuel de traçabilité bute sur sa fragmentation et sur une coordination imparfaite entre les Etats membres, comme en ont attesté les échanges plutôt désordonnés entre les Etats lors de la crise du Fipronil », précise J. Frère. Elle relève toutefois que l'UE a déterminé en février 2019 un plan général de gestion des crises en sécurité alimentaire, en désignant un coordinateur et un point de contact uniques dans le souci d'améliorer la communication, notamment en uniformisant les modalités techniques informatiques ou encore de langue...

La porte-parole de TA fait en conclusion le vœu d'une traçabilité globalisée et automatisée, challenge de taille et incontournable pour agir en toute efficacité en cas de soupçon de fraude, et gagner *in fine* la totale confiance du consommateur.

Coté Arsia: la solution « Biobanque »

Comme le rappelle C. Quinet, l'ARSIA a depuis une année lancé la collecte et le stockage de l'ADN de tous les veaux wallons, via le prélèvement auriculaire requis dans le contexte actuel de la lutte BVD. « Pour notre association d'éleveurs, c'est maintenant ou jamais ! », insiste-il.

En effet, une première raison d'être de ce projet d'envergure était le besoin d'une alternative à la pilothèque dont la gestion s'alourdissait et qui surtout n'était pas efficiente à 100 %.

Une seconde motivation était et reste la crise de confiance de consommateurs, véhiculée et exacerbée abondamment par les médias. C. Quinet rejoint C. Buyse, « à chaque scandale, l'éleveur est victime alors que ça se passe avant ou après lui ». Cependant, « la consommation de viande bovine ne diminue pas », selon des études belges. Le paradoxe est qu'il y a une érosion de la consommation des produits nobles et déplacement vers la consommation des produits transformés, ce qui est en soi une aberration car ce sont sur les produits nobles que les garanties sanitaires et de traçabilité sont les meilleures ! Enfin le citoyen mange de plus en plus « local » et cela vaut pour la viande en particulier.

En outre, certains de nos voisins européens se mobilisent ; la Suisse trace génétiquement et totalement la viande jusqu'à l'assiette du consommateur... mais depuis l'abattoir seulement, alors qu'en France, Angleterre, Irlande, des systèmes de traçabilité génétiques complets sont ou seront sous peu mis en place à l'échelon de filières ou du pays. Que fait la Belgique... ? ! Depuis un an déjà, l'ARSIA développe et met en place l'outil qui pourra apporter d'avantageuses garanties additionnelles : la Biobanque.

L'éleveur, désormais partie prenante de la traçabilité

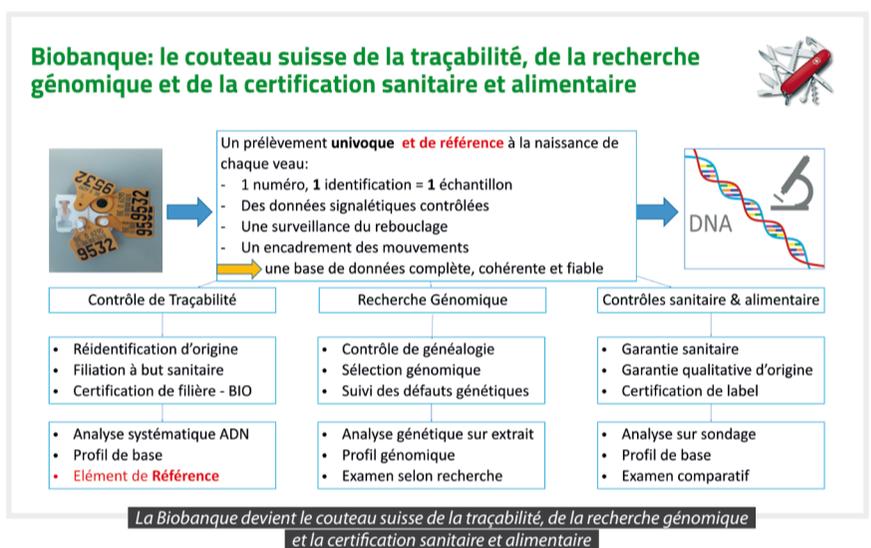
Cette banque, dont l'objet est la conservation de l'ADN de l'ensemble du cheptel wallon prélevé à la naissance, rend de ce fait à l'éleveur « la main » sur sa production de viande. C'est pourquoi en 2018, le Conseil d'administration de l'ARSIA a décidé de pérenniser la boucle à biopsie indépendamment du plan BVD mais avec les adaptations techniques nécessaires, associée à la boucle électronique et tout en maintenant le prix actuel pour les éleveurs. Il en résulte un positionnement de la Wallonie à la pointe, en termes d'identification et de son exploitation « périphérique ».

Le prélèvement de l'échantillon et l'identification de l'animal, réalisés à la naissance en un seul geste entraîne un risque d'erreur nul et de fraude extrêmement faible. Le stockage de l'échantillon par congélation est aisé au vu du volume minimal et sa conservation, à toutes fins utiles, est longue.

La Biobanque devient ainsi le couteau suisse de la traçabilité, de la recherche génomique et la certification sanitaire et alimentaire, comme en attestent ses multiples possibilités d'exploitation, résumées dans le tableau ci-contre.

« la Biobanque n'est pas une finalité, c'est un outil ! »

A la question posée « Les preuves pour garantir une viande belge sont-elles suffisantes ? », C. Quinet répond en proposant les contrôles échelonnés sur la ligne de vie et de commercialisation d'un bovin, explicites sur le schéma ci-dessous.



De nombreux partenaires, présents et futurs

Dans un souci de rationalisation des coûts et d'utilisation intelligente de cet outil polyvalent, l'ARSIA et l'Awé se veulent partenaires dans un futur proche pour une seule et même Biobanque, en copropriété. La DGZ, notre homologue flamand, aussi bien sûr, pour rendre le projet national. Se tissent également des relations avec Belbeef, la Région Wallonne, la grande distribution (COMEOS), les universités, l'Apaq-W, et d'autres...

... Et le financement ?

Tout cela a un coût et l'éleveur ne doit en aucun cas le porter seul. Il faut pouvoir répartir ces

frais à chaque étape depuis la boucle à biopsie jusqu'à l'utilisation en passant par le stockage... Tout le monde est concerné, le consommateur y compris. Des financements publics seront naturellement opportuns. Calculs faits, rapportés au kg de viande, il faut compter 6 à 7 centimes. « Si on compare le prix d'un contrefilet BBB avec la même pièce, mais irlandaise... cette dernière l'emporte avec 10€ de plus au kg ! C. Quinet pose la question, « la plus-value qu'apportera la Biobanque ne vaut-elle pas ces quelques centimes de plus... ? ».

Quant à la propriété de l'échantillon, que le lecteur se rassure, l'ARSIA la prend en considération et réfléchit à la meilleure manière de concilier respect individuel des données et service à l'élevage tout entier.



1 Analyse ADN des veaux à la naissance sur base de la Biobanque et archivage de tous les ADN dans la base de données.

5 6 Contrôles aléatoires ou sur demande, à l'atelier de découpe ou en boucherie, et profil directement comparé avec 1 l'ADN archivé dans la base de données.

2 3 4 Contrôles supplémentaires possibles, par prélèvement d'oreille à l'abattoir ou encore à l'atelier de découpe, comparés avec 1

« Pour 100 % des animaux nés, élevés, engraisés et abattus en Belgique, la liaison avec une identité génétique du bovin déterminée à la naissance peut être établie ! »